Le Kannadig

Bulletin d'Information Municipal - **n°34**

22 août - 22 a viz Eost 2025

A vos agendas !

MARCHÉ DE L'ÉTÉ SAINT-PABU

PRODUITS ARTISANAUX ET LOCAUX
ANIMATIONS

09H / 13H

DIMANCHE 24/08

ANIMATIONS
À 10H30

Bar à huitres

Libenter

Gratuit

Dimanche 24 août

9h -13h - sur le marché estival - place Tevenn ar Reut

Atelier vélo

Collecte et réparation

Participatif et pédagogique :
réparez votre vélo, encadré par un animateur de l'atelier Vélo des Abers !
Solidaire : **donnez** un vélo inutilisé !

Stand d'écogestes

zéro déchet, atelier **"fabriquer une éponge"**, **grainothèque, compostage, covoiturage**, partage d'expérience et de bons plans, jeux, animations …

Le Phare Fouille

Stand de gratuité : recyclez-moi !

Fouillez dans vos greniers, apportez vos objets inutilisés (**propres et en bon état**) dès 9h puis choisissez gratuitement ce qui vous intéresse !

Bourse aux plantes, etc...

Partage d'astuces, de connaissances, **don** de plants, graines, boutures, livres, outils de jardinage...
Vente de composteurs

Le coin enfants

Animations, jeux, échanges :
vêtements, jeux, livres, musique...

06 32 702 701 sante-ecotransition@saint-pabu.bzh

Commune de Saint-Pabu *transition écologique*

COMMUNE DE SAINT PABU

FORUM DES ASSOCIATIONS

SAINT-PABU

SAMEDI 6 SEPTEMBRE

10H - 13H

ESPACE ROZ AVEL & SALLE MULTI-ACTIVITÉS

CONCOURS DE CHANT
CONCERT DE GILLES SERVAT

DERNIÈRE TOURNÉE !

BILLETS EN VENTE À L'OFFICE DE TOURISME DU PAYS DES ABERS

10 €

LES TRÉTEAUX CHANTANTS DU PAYS DES ABERS

MARDI 23 SEPTEMBRE PLOUGUERNEAU
SALLE DE L'ARMORICA • 14H00

PAYS DES ABERS

Inscription sur www.paysdesabers.bzh et au 02 98 37 66 00

Mairie ☎ 02.98.89.82.76 - Fax 02.98.89.78.10
49 rue du Bourg 29830 Saint-Pabu
www.saint-pabu.bzh - mairie@saint-pabu.bzh

La mairie est ouverte au public aux horaires suivants :
Lundi, mercredi : 8h30-12h et 13h30-17h. Mardi, jeudi : 8h30-12h. Vendredi : 8h30-12h et 13h30-16h30.

Nous vous informons

ACCÈS DES CHEVAUX ET DES CHIENS AUX PLAGES

Par arrêté préfectoral du 19 janvier 2018, n° 2018019-0003, l'accès des chevaux et des chiens aux plages du département du Finistère est interdit **du 1er juin au 30 septembre inclus** de chaque année, afin de garantir la sécurité et la salubrité publiques.

Arrêté municipal n°2025-52 du 11 juin 2025

Arrêté réglementant le stationnement et la circulation place de Tevenn ar Reut lors des marchés - Eté 2025

La circulation et le stationnement de tous véhicules seront interdits place de Tevenn ar Reut entre 7h et 14h les dimanches du 6 juillet au 24 août 2025 en raison de la tenue des marchés été 2025.

Arrêté municipal n°2025-71 du 5 août 2025

Arrêté interdisant la pêche à pied récréative zone rivière de l'Aber Benoît Aval-Brouennou

La pêche à pied récréative est interdite dans la rivière de l'Aber Benoît aval – Brouennou.
Des affiches permettant l'information des usagers sont disposées sur les zones d'accès du site et en Mairie.

Arrêté municipal n°2025-67 du 21 juillet 2025

Arrêté réglementant la circulation rue de Bel Air

En raison de travaux de raccordement Enedis, la circulation sera interdite de 8h à 17h, sauf riverains, sur la rue de Bel Air de l'intersection avec la rue de Korn ar Gazel jusqu'au numéro 12 de la rue de Bel Air aux dates suivantes :

- Lundi 1er septembre 2025 ;
- Jeudi 4 septembre 2025
- Vendredi 19 et samedi 20 septembre 2025

COMMUNICATION DU PAYS DES ABERS

Nouvelles tournées de collecte dès le 1er septembre 2025.

À compter du 1er septembre, les jours de collecte des ordures ménagères et des bacs jaunes changent dans le Pays des Abers. Cette réorganisation vise à optimiser les tournées et améliorer le service.

Concernant Saint-Pabu, il n'y aura aucun changement.

Le ramassage se fera toujours le **jeudi :**

- Semaines paires : poubelle des ordures ménagères
- Semaines impaires : poubelle jaune.

Les Tréteaux chantants – les billets sont en vente !

Les Tréteaux Chantants du Pays des Abers reviennent le mardi 23 septembre 2025 à 14h à la salle de l'Armorica (Plouguerneau).
Animée par Yvon Etienne, l'après-midi se clôturera par le dernier tour de chant de Gilles Servat.
Billets (10 €) en vente aux offices de tourisme de Lannilis et Plouguerneau.
Plus d'infos : www.paysdesabers.bzh

La belle époque des bateaux présents sur l'Aber Benoît : à travers 13 clichés pris entre 1930 à 1965, une présentation de la variété des bateaux navigant sur l'aber ; tantôt bateaux de travail des goémoniers et pêcheurs, tantôt bateaux de loisirs, qui se retrouvaient lors des régates annuelles d'août.

RECENSEMENT CITOYEN : tous les français, filles et garçons âgés de 16 ans, **doivent obligatoirement se faire recenser, à la mairie de leur domicile, dans les 3 mois suivant la date anniversaire de leurs 16 ans**.
Se munir d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et du livret de famille des parents.
Une attestation de recensement (à conserver précieusement) leur sera délivrée et permettra l'inscription à certains examens et concours (BAC, permis de conduire…).

MOBILITES ACTIVES

Stationnement pour vélos à la plage

Sur les parkings des plages de Koulouarn, Erleac'h et Korn Ar Gazel, les services techniques ont fabriqué et installé des supports en bois.
Vous pouvez y stationner votre vélo avec votre antivol avant de vous rendre à la plage.

ENQUETE PUBLIQUE/SCoT du Pays de Brest

Le schéma de cohérence territoriale (SCoT) du Pays de Brest est un document d'urbanisme qui oriente l'aménagement et le développement de notre territoire pour 20 ans. Un nouveau document est proposé pour la période 2026-2046.
Économie, environnement, logement, littoral, agriculture, mobilités, foncier… découvrez les futures règles d'aménagement du territoire et faites connaître votre avis lors de l'enquête publique qui se déroulera du 9 septembre (14h) au 13 octobre 2025 (17h).
L'ensemble des documents seront consultables à ces dates sur le site https://www.registre-dematerialise.fr/6395, aux sièges des intercommunalités de Brest métropole, du Pays de Landerneau-Daoulas, du Pays d'Iroise, du Pays des Abers, de Lesneven-Côte des Légendes, de la Presqu'île de Crozon-Aulne maritime et de Pleyben-Châteaulin-Porzay, ainsi qu'au Pôle métropolitain du Pays de Brest, à leurs jours et horaires habituels d'ouverture.
Des permanences seront également tenues par la commission d'enquête aux lieux et horaires suivants :

Pôle métropolitain du Pays de Brest 18 rue Jean Jaurès - BREST	Le mardi 9 septembre de 14h à 17h Le lundi 13 octobre de 14h à 17h
Brest métropole – Hôtel de communauté 24 rue Coat-ar-Guéven - BREST	Le jeudi 18 septembre de 10h à 13h Le mercredi 24 septembre de 14h à 17h
Communauté de communes du Pays d'Iroise Immeuble l'Archipel - ZI de Kerdrioual - LANRIVOARÉ	Le mercredi 24 septembre de 9h à 12h
Mairie de Plougonvelin : Hôtel de ville – Rue des Martyrs - PLOUGONVELIN	Le samedi 4 octobre de 9h à 12h
Communauté de Lesneven - Côte des Légendes 12 Boulevard des Frères Lumière - LESNEVEN	Le jeudi 11 septembre de 14h à 17h Le lundi 22 septembre de 9h à 12h
Communauté de communes du Pays des Abers Maison du LAC – 58 avenue Waltenhofen - PLABENNEC	Le lundi 22 septembre de 14h à 17h Le mercredi 8 octobre de 9h à 12h
Communauté de communes Presqu'île de Crozon–Aulne Maritime ZA de Kerdanvez – CROZON	Le mardi 16 septembre de 9h à 12h
Antenne de la communauté de communes Presqu'île de Crozon-Aulne Maritime - ZA de Quiella – LE FAOU	Le vendredi 3 octobre de 14h à 17h
Communauté d'agglomération du Pays de Landerneau - Daoulas Maison des services publics – 59 rue de Brest – LANDERNEAU	Le jeudi 11 septembre de 9h à 12h Le mercredi 8 octobre de 14h à 17h
Communauté de communes de Pleyben-Châteaulin-Porzay ZA Stang ar Garront - 9 rue Camille Danguillaume – CHATEAULIN	Le mardi 16 septembre de 14h à 17h
Mairie de CHATEAULIN - Hôtel de ville – 15 quai Jean Moulin - CHATEAULIN	Le vendredi 3 octobre de 9h à 12h

MAISON DES ABERS

La Maison des Abers est ouverte tous les jours de 15h à 19h avec une exposition de gyotaku, technique japonaise d'empreintes de poisson "Koun Pesketa - souvenirs de pêche".
La muséographie sur les abers inclut des panneaux pédagogiques, une salle de projection, un espace ludique, un aquarium d'eau de mer et une collection de coquillages.

Sorties nature :

- vendredi 22/08 à 10h30 : pêche à pied
- samedi 23/08 à 11h30 : pêche à pied
- mardi 26/08 à 13h : pêche à pied
- mercredi 27/08 à 13h30 : pêche à pied
- jeudi 28/08 à 10h : safari dans les dunes
- vendredi 29/08 à 14h : balade le long de l'Aber-Benoît
- samedi 30/08 à 10h : atelier de dessin naturaliste

Sur réservation : contact@maisondesabers.fr - 02.98.89.75.03

Sacs à dos / jeux de piste : amusez-vous en famille en observant la nature grâce aux sacs à dos "Sortir dehors". De véritables jeux de piste sur le littoral. Laissez-vous guider dans les activités grâce au livret !

ASSOCIATION « DE L'ABER BENOIT A L'ABER ILDUT »

Conférence **mercredi 27 août, à 20h30**, salle Herri Léon, à Melon, Porspoder. Entrée libre, gratuite
Sujet : le traitement de la mort chez les Armoricains.
Conférencier : M Eveillard (maître de conférence (E.R.) en histoire ancienne à l'UBO). A l'époque gauloise de -500 à -51 av.JC. Evocation des croyances des Celtes sur la mort et l'au-delà, pratiques funéraires (incinération et inhumation), monuments correspondants (enclos et stèles), offrandes associées.

COMMUNIQUE DE LA MAIRIE

Les propriétaires de terrains sont responsables de la gestion des arbres situés sur leurs parcelles. De ce fait, ils doivent veiller à ce que les haies et branchages ne dépassent pas sur les parcelles voisines ou les voies publiques.
En cas de gène pour la circulation des piétons ou des véhicules, la responsabilité du propriétaire ayant laissé croitre ses haies et arbres peut se trouver engagée.
Pour rappel, il est recommandé de procéder à la taille des haies avant le 16 mars ou après le 15 août pour ne pas impacter la nidification des oiseaux.

A noter !

ENSEMBLES PAROISSIAUX
Noroit Loc Majan Saint-Renan

Samedi 23 août à 18h : messes à Portsall et à Lamber.
Dimanche 24 août : à 9h30 : messes à Ploudalmézeau et à Plouarzel. **A 11h** : messes à Porspoder, Saint-Renan et Plougonvelin.

OFFICE DU TOURISME DU PAYS DES ABERS

Horaires d'ouverture (jusqu'au 31/08) :
Plouguerneau : du lundi au samedi, 9h30-12h30 et 14h-18h30, dimanche et jour férié, 10h30-12h30 et les dimanches, 14h-17h jusqu'au 17 août.
Aber Wrac'h-Landéda : du lundi au samedi, 9h30-12h30 et 14h-18h30, dimanche et jour férié, 14h-18h
Lannilis : du lundi au samedi, 9h30-12h30 et 14h-18h30, dimanche et jours fériés, 10h30-12h30.

Billetterie balades en mer : exploration des abers, sorties phare de l'île Vierge, balade coucher du soleil.

Visites d'entreprises gratuites : brasserie Cézon jeudi 16h-17h ; fumerie de poissons Entre Mer mercredi 11h ; distillerie Florinum jeudi 17h ; pâtes du Grenier Miloé vendredi à 14h et 15h ; huîtres Le Cha jeudi 10h30 ; les ormeaux et huîtres des Abers jeudi matin.

Visites guidées : chapelle du Traon Plouguerneau, chapelle Saint Jean Balanant Plouvien, île Cézon Landéda.

Sorties en kayak ou paddle, One Way Littoral avec Méli Mélo, vélos électriques.

Maison des Abers, Saint-Pabu : balades nature pour petits et grands à la découverte de l'environnement local : dune, estran, faune et flore des Abers…

Ateliers créatifs : visites-ateliers gratuites pour les 4-10 ans autour de l'expo "De l'écoute à la dentelle", sémaphore Landéda. Après la visite, place à la création avec des matériaux glanés sur la plage.

Infos & réservations obligatoires pour toutes ces animations à l'Office de Tourisme 02.98.04.70.93 ou en scannant le QR code

Agenda complet des animations et festivités https://www.abers-tourisme.com/lagenda/agenda/

OFFRES D'EMPLOI

Les offres d'emploi de la Maison de l'Emploi sont mises à jour toutes les semaines.
Consultez-les en ligne : https://urlz.fr/sWhc

COMMUNIQUE DE LA MAIRIE
LOCALISATION DES DÉFIBRILLATEURS

6 défibrillateurs sont installés aux endroits suivants :

- complexe sportif rue du Stade,
- Espace Roz Avel,
- pôle nautique du Stellac'h,
- Ganaoc,
- longère du presbytère au Bourg.
- place Tevenn ar Reut

Le camping de l'Aber Benoît a également un défibrillateur.

Correspondants de presse
Ouest France : Maud LE CHAPELAIN
06.25.45.75.00 localier.maud@gmail.com
Le Télégramme : Véronique FOLL
07.61.38.75.97 verofoll0301@gmail.com
Pharmacie de garde
Informations actualisées en appelant le 3237

Les petites annonces

PROXI : Exceptionnellement, nous ne ferons pas de poulets rôtis dimanche 24 août.
Retrouvez nos produits locaux : bourriches d'huîtres de l'Aber Benoît, crêpes Ty Gwiniz, viande de porc d'Enez Rouz de Trouzilit tous les vendredis, viande de poulet et de lapin riche en oméga 3 de la ferme des 3L de Ploudalmézeau, œufs frais riches en oméga 3 de la ferme des 3L tous les vendredis de 11h à 12h.
Service de livraison gratuit sur Saint-Pabu.
Nos horaires du lundi au dimanche de 8h à 20h. Tél : 09.67.39.95.22.

AU CŒUR DES EPICES : saveurs, fraîcheur et gourmandise ! Laissez parler votre gourmandise en franchissant la porte au Cœur Des Épices, la boutique qui réveille vos sens ! Des épices d'ailleurs, des idées cadeaux, et le plaisir d'une glace à l'italienne.
Horaires : du mardi au dimanche de 9h30 à 12h et de 14h à 18h30. Tél : 06.73.14.88.71.

GARAGE DAVID BERVAS : fermé pour congés jusqu'au dimanche 31 août.

LA FERME GWEL AR MOR : producteurs, transformateurs de produits laitiers : beurre, lait, yaourts, fromages, cosmétiques au lait de vache.
Retrouvez-nous sur nos marchés annuels : mercredi à Lannilis de 8h à 12h, vendredi à Ploudalmézeau de 8h à 12h et à Saint-Pabu dimanche 24 août (9h - 13h).
Possibilité de passer au distributeur automatique 24h/24 - 7j/7 sur la ferme (avec ou sans commande sur www.gwelarmor.fr).

Vide maison les 30 et 31 août, 6 et 7 septembre, 13 et 14 septembre, de 10h à 18h, au 31 rue du Ruellou à Saint-Pabu. Venez chiner meubles, bibelots, jardinage, vaisselle, livres, etc… **Renseignements : 06.14.80.96.32.**

Matinale de recrutement du RAIL Emploi Services en partenariat avec France Travail et le Conseil départemental 29, à la mairie de Plouguin **mardi 9 septembre de 9h15 à 12h.**
Proposition de missions ponctuelles dans le domaine des Espaces verts et du nettoyage, sur le chantier d'insertion dans l'entretien des espaces naturels. Contact : 06.12.17.48.29.

Objets trouvés : étui noir comportant paire de lunettes de soleil sur la rue de Tevenn ar Reut. Clé sur un long cordon au Stellac'h. Sac bleu et téléphone portable au Bourg. S'adresser à la mairie.